

## Rapport Spinetta : Réaction du Président de la Région Grand Est

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, David Valence, Vice-Président aux Transports, Déplacements et Infrastructures, ont pris connaissance ce jour des propositions du rapport Spinetta et de ses recommandations. Si certaines mesures vont dans le bon sens, on ne peut que regretter que les préconisations émises ne fassent que peu de cas de la réalité territoriale française et soient inquiétantes pour l'aménagement de nos territoires.

La Région Grand Est partage les recommandations formulées sur l'ouverture à la concurrence des TER, en cohérence avec les dispositions prises dans le cadre de la convention signée avec SNCF Mobilités pour la période 2017 – 2024. Cette convention prévoit la possibilité d'une expérimentation de l'ouverture à la concurrence à compter de 2021 sur une fraction maximale de 10 % du réseau, afin de préparer l'échéance de 2023 prévue par les textes européens et confirmée par le rapport Spinetta.

Mais à l'inverse, ce rapport méconnaît clairement les réalités et les attentes des territoires et des usagers. Ainsi, alors qu'il met en avant les trains du quotidien, le rapport remet en cause la desserte TGV des territoires, et surtout, préconise un abandon progressif d'une partie du réseau ferroviaire, au mépris de la desserte de certains territoires fragiles.

### La desserte TGV des territoires

Même si le rapport ne préconise pas de suppression massive, il convient de rester particulièrement vigilant aux suites données par l'Etat et SNCF Voyages aux conclusions de M. Spinetta sur le devenir des dessertes TGV.

**La Région Grand Est a été le premier territoire en France où les collectivités ont participé au financement de deux Lignes à Grande Vitesse (Est et Rhin-Rhône), pour des montants significatifs.** Près de 750 millions d'euros de crédits régionaux auront ainsi été mobilisés sur la construction de la LGV Est elle-même.

Un tel effort n'a de sens que si l'ensemble du territoire, et pas seulement les métropoles situées sur le tracé de la ligne à grande vitesse, bénéficie de l'effet TGV. Le TGV participe de manière évidente au désenclavement des villes moyennes : la possibilité de faire au minimum un aller-retour dans la journée depuis / vers Paris (dans un sens comme dans l'autre), à titre professionnel ou personnel, est absolument déterminante dans l'attractivité économique et résidentielle d'un territoire.

**Pour toutes ces raisons, la Région Grand Est s'opposera à toute modification unilatérale des grilles de desserte qui pourraient mettre en difficulté des territoires entiers.**

L'avenir des lignes ferroviaires capillaires

Le rapport s'interroge sur la pertinence du maintien d'une partie du réseau ferroviaire qui voit circuler le moins de trains et préconise de renoncer aux travaux indispensables de régénération et de maintenance sur les lignes en questions.

**La « refondation » du système ferroviaire français, appelée aujourd'hui de ses vœux par le Premier Ministre, doit jouer un rôle d'irrigation territoriale.** Elle doit renforcer le lien entre les territoires en complémentarité avec les autres modes de transport. La Région Grand Est, déjà responsable de l'organisation des transports sur l'ensemble de ces lignes TER, demande à être associée à toutes les réflexions sur l'avenir de ce réseau.

**Le Président et les élus de la Région Grand Est ne peuvent souscrire à cette vision biaisée d'un aménagement du territoire à deux vitesses impactant lourdement les villes moyennes et les territoires ruraux.** Dans le Grand Est, cela concerne par exemple l'ensemble des lignes ferroviaires des Vosges, du Nord Alsace ou de la pointe des Ardennes : comment pourrait-on imaginer un seul instant que ces territoires ne soient plus desservis par le train dans quelques années ?

**Jean Rottner se déclare prêt à discuter de perspectives de transfert de responsabilités nouvelles** à la Région, gage de proximité et d'efficacité, sous réserve de mise en place d'une ressource financière dédiée, suffisante et évolutive, et du transfert des moyens d'ingénierie et des compétences correspondantes.

La Région est en effet prête à prendre ses responsabilités si elle dispose des moyens de décider des nouvelles options techniques et des optimisations financières qui s'avèrent aujourd'hui indispensables.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Textier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-textier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-textier@grandest.fr)